

Paul A. Horguelin

[« L'ÉVOLUTION DE LA RECHERCHE ET
DE LA DIFFUSION TERMINOLOGIQUES AU CANADA »]

dans

Compte rendu :

Colloque sur la terminologie appliquée à la traduction

(Ottawa, 6 et 7 septembre),

Ottawa, ATIO, 1974, p. 11-14.

M. HORGUELIN PRÉSIDENT DE LA STQ

Mesdames, Messieurs,

L'objet de ma communication est de vous présenter un bref historique de l'évolution de la recherche et de la diffusion terminologiques au Canada. Les organisateurs de ce Colloque sur la terminologie appliquée à la traduction ont en effet pensé qu'il serait utile de rappeler à tous les participants les étapes déjà franchies, avec leurs parts de succès et d'échecs, pour éviter, dans la mesure du possible, que nous redisions les mêmes choses, que nous formulions les mêmes souhaits et qu'à la fin du Colloque nous ne soyons pas plus avancés qu'avant. Car, si c'est la première fois qu'un colloque sur la terminologie réunit au Canada une assemblée aussi représentative, ce n'est certes pas la première fois que les traducteurs se préoccupent de terminologie.

De nos jours, et si l'on exclut les traducteurs littéraires, il est évident que les problèmes terminologiques viennent au premier plan des préoccupations pour le traducteur qui, par ailleurs, maîtrise son art. Dans l'opération traduisante, que d'heures -- j'allais dire perdues, mais ce ne serait pas exact, sauf peut-être pour certains donneurs d'ouvrages -- que d'heures consacrées à la recherche terminologique sous toutes ses formes: consultation de dictionnaires, de lexiques spécialisés, de traités, appels aux centres de documentation, à des experts ou à des confrères, parfois trop souvent peut-être, pour devoir se contenter d'une approximation, à défaut de réponse sur mesure, d'équivalence exacte.

Et pourtant dans l'histoire de la traduction au Canada, il n'y a guère que depuis une quinzaine d'années que se manifeste chez les traducteurs, avec de plus en plus d'ampleur, le souci de la recherche terminologique comme partie intégrante et indispensable de la traduction. Nos prédécesseurs étaient-ils omniscients ou moins scrupuleux? Peut-être pas mais il n'avaient pas à affronter comme nous les problèmes que posent des terminologies qui évoluent au même rythme que la science et la technique ou, dans d'autres domaines, sont aussi éphémères que la mode.

C'est en 1960 que l'on peut situer "le réveil terminologique" qui a fait suite à la "période noire", selon l'expression de Pierre Daviault. Auparavant, on ne trouve guère de traces d'une recherche terminologique poursuivie d'une façon systématique et dépassant le fichier du traducteur. Au Québec, le début du siècle a été marqué par une action essentiellement correctrice: c'est la lutte contre ce qu'on appelle à l'époque "nos expressions vicieuses", lutte à laquelle restent attachés les noms de l'abbé Blanchard, d'Ajutor Rivard, de Léon Lorrain... En Ontario existait depuis 1920 l'Association technologique de la langue française d'Ottawa, ancêtre de l'ATIO, à qui l'on doit la publication de glossaires. Doyenne des groupements professionnels de traducteurs, cette Association a donc été aussi le premier organisme canadien à offrir aux traducteurs les fruits d'une recherche terminologique.

Deux événements marquent l'année 1960: l'essor du service de terminologie du Bureau fédéral des traductions et la création du Comité de linguistique de Radio-Canada. Bien que la centralisation des services fédéraux de traduction date de 1934, il a fallu en effet attendre 1960 pour voir prendre forme un vrai service de terminologie au Bureau des traductions, sous la direction du surintendant de l'époque, Pierre Daviault, qui l'année suivante allait publier "Langage et traduction". On trouve dans le JOURNAL DES TRADUCTEURS des précisions sur les objectifs de ce service:

"Deux traductrices y travaillaient à l'établissement d'un fichier aussi complet que possible et destiné à consigner le fruit des recherches systématiques faites, dans les divisions du Bureau, à propos de termes généraux ou techniques ayant soulevé des difficultés au cours de traductions antérieures; ces deux collaboratrices sont également chargées de la préparation de bulletins de terminologie et de glossaires anglais-français, ainsi que d'une bibliothèque comprenant des dictionnaires et ouvrages de documentation. Toutes ces initiatives répondent à des besoins qui se faisaient sentir depuis longtemps."¹

On sait que depuis le programme ainsi tracé a été largement réalisé: plus de 150 bulletins de terminologie ont vu le jour; d'abord jalousement réservés aux traducteurs fédéraux, ils sont maintenant accessibles à tous. L'un de ces bulletins est le VOCABULAIRE GENERAL d'Hector Carbonneau, publié en sept fascicules; même s'il ne correspond plus aux normes actuelles de la recherche terminologique, ce Vocabulaire a rendu de grands services aux traducteurs. En 1968, le Centre de terminologie commençait la publication de la revue L'ACTUALITÉ TERMINOLOGIQUE dont les buts sont ainsi définis dans le premier numéro: "Signaler les néologismes, proposer des solutions aux problèmes de terminologie, indiquer les écueils et les "faux amis" et, de façon générale, tenir les traducteurs au courant de l'actualité linguistique et terminologique."²

La création du Comité linguistique de Radio-Canada, en mars 1960, allait aussi marquer une étape importante dans le domaine de la recherche terminologique. A ses débuts, le Comité à une action purement corrective et limitée au personnel de Radio-Canada. Mais bientôt, par la publication du bulletin C'EST-A-DIRE et des fiches qui l'accompagnent, il déborde la terminologie de la radio-télévision et audace rare à l'époque, n'hésite pas à créer des néologismes portant l'estampille "Fabriqué au Canada". Fait également important, les initiatives du Comité de linguistique vont avoir un effet entraînant sur les autres entreprises, publiques ou privées. A partir de cette époque en effet, les entreprises vont dissocier les deux fonctions Terminologie et Traduction et entreprendre la publication de fiches de la C.I.L., les vocabulaires et les glossaires des Chemins de fer nationaux, les fascicules du Comité de terminologie de l'Institut des comptables agréés... la liste complète serait longue.

Mais revenons à notre chronologie pour saluer la création, en 1961, de l'Office de la langue française du Québec. C'est évidemment une date capitale, car, après des débuts modestes, l'Office va prendre une envergure considérable et jouer, dans le domaine de la terminologie, un rôle qui dépassera les frontières du Canada. En effet, si la mission première de l'Office est la promotion et la diffusion de la langue française, il va devoir très rapidement, de par la nature des choses, consacrer une bonne partie de son activité à la recherche terminologique. Dès 1962, l'Office commence la publication d'un bulletin, MIEUX DIRE, qui diffuse les fiches d'organismes français -- Office du vocabulaire français, Comité d'étude des termes techniques français, Académie des sciences, équipe "Clair Dire" -- auxquelles viennent s'ajouter des vocabulaires établis par l'Office, notamment dans le domaine de l'éducation. En 1969, ce bulletin sera remplacé par des cahiers dont la majorité prendront la forme de vocabulaires ou lexiques, toute cette documentation étant gratuitement offerte au public intéressé. Parallèlement l'Office prend l'initiative de plusieurs colloques et tables rondes où l'on traite directement ou accessoirement de terminologie. En octobre 1966, c'est un colloque sur les terminologies techniques et scientifiques où l'on précise les modalités de diffusion et de normalisation; en octobre 1968, un colloque sur la traduction où l'on recommande "l'établissement, dans les plus brefs délais, grâce à de généreuses subventions des sphères de gouvernement intéressées, d'un centre de documentation automatique, seule réponse valable à l'immense problème de la terminologie en traduction"³; en octobre 1972, un colloque international de terminologie où les participants s'entendent pour normaliser le contenu minimal d'une fiche terminologique standard⁴; enfin, en 1973, le colloque du lac Beauport où il est à nouveau question de normalisation terminologique. Résultat concret de ces rencontres, le Cahier no 20, paru la même année, présente un Guide de travail en terminologie. En 1973 aussi, l'Office aborde le domaine de la néologie en publiant le premier numéro d'une nouvelle publication "Néologie en marche". Disposant depuis quelques années d'un budget confortable, l'Office a pu accroître son personnel, notamment son équipe de terminologues, et l'étendue de son action. Parmi les services qu'il offre au public, il y a notamment un centre de terminologie chargé de recueillir, de classer et d'enregistrer dans un fichier semi-automatisé les données terminologiques produites par ses terminologues ou provenant d'autres sources. Enfin, on a annoncé récemment le projet de création d'une banque de terminologie, baptisée Terminoc.

En l'espace de quelques années, nous sommes donc passés de la diffusion traditionnelle de lexiques imprimés à la création de fichiers ou dictionnaires automatiques, suivant en cela l'évolution parallèle de plusieurs pays d'Europe. Au Canada, l'idée d'un centre de terminologie a été lancée en 1965 par M. Jean-Paul Vinay, au colloque de Stanley House tenu sous l'égide de la Société des traducteurs et interprètes du Canada. Le projet n'ayant pas eu de suites, l'idée fut reprise par André Clas au Colloque sur la traduction organisé par l'OLF en 1968. Un comité, formé de représentants des gouvernements, des associations professionnelles et des entreprises publiques et privées, fut chargé, au début de 1969, "d'étudier les buts, la structure et le financement d'une banque de terminologie", ce qu'il fit avec une compétence digne de mention. Peu après, la Société des traducteurs du Québec, présentant un mémoire à la Commission Gendron, appuyait le projet d'une banque de terminologie dont elle faisait une condition de succès de l'effort entrepris au Québec en recherche terminologique. Et le 3 octobre 1970, la Banque de terminologie de l'université de Montréal était officiellement inaugurée en présence du Secrétaire d'Etat du Canada et du ministre des Affaires culturelles du Québec, les deux gouvernements étant engagés à assurer son financement, conjointement avec l'université. Depuis, tous ceux que la question intéresse ont pu suivre les progrès de cette banque de terminologie, et ses représentants ici présents pourront dire et nous montrer dans quelle mesure elle peut résoudre les problèmes de la terminologie appliquée à la traduction. Chose certaine, on parle beaucoup de ses réalisations à l'étranger: nul n'est prophète en son pays.

Pour terminer ce bref tour d'horizon, je citerai, un peu péle-mêle, quelques initiatives qui complètent le tableau de l'évolution de la recherche terminologique au Canada. Dans le domaine de la diffusion terminologique, il faut noter une accroissement accru de publications de tout genre et de toute quali-

té; même les éditeurs sont entrés dans la ronde, la terminologie étant devenue, semble-t-il, un secteur rentable. De leur côté, les associations professionnelles de traducteurs, en attendant la création d'un instrument qui corresponde vraiment à leurs besoins, ont tenté de répondre aux préoccupations terminologiques de leurs membres en créant des comités de documentation terminologique, en offrant des conférences sur la terminologie. Les écoles de traduction ont, pour leur part, concrétisé dans leurs programmes la dissociation Terminologie-Traduction déjà opérée par les entreprises, et il est probable qu'elles ne tarderont pas à créer une option en terminologie pour répondre aux besoins du marché. L'informatique appliquée à la terminologie a fait l'objet de colloques s'ajoutant à ceux que j'ai déjà mentionnés, notamment les deux colloques internationaux de linguistique et de traduction, tenus à l'université de Montréal, au cours desquels on a traité de l'automatisation de la recherche terminologique et lexicologique. Les universités ont aussi entrepris diverses recherches connexes dans le domaine de l'automatisation; projet DATUM à Montréal, JURIVOC à Ottawa, projet de création d'un dictionnaire médical bilingue exploitable par ordinateur à Sherbrooke, projet de recherche lexicographique automatisée à Victoria, etc. Enfin toujours sur le plan international, les principaux organismes de terminologie se sont entendus, au Congrès de terminologie tenu à Genève en 1969, sur les grands principes devant guider la recherche terminologique, et au VII^e Congrès de la Fédération internationale des traducteurs, qui a eu lieu à Nice en mai dernier, les participants ont adopté un modèle de fiche d'échange terminologique dont la FIT recommandera l'usage aux sociétés nationales.

En conclusion, je tenterai de faire un bilan sommaire de la situation en 1974, en me plaçant au point de vue du traducteur. Au cours des quinze dernières années, la plupart des traducteurs canadiens ont constaté une transformation rapide de la matière sur laquelle ils ont à travailler. Cette transformation est le résultat, d'une part, de ce qu'un journaliste a appelé "la croissance exponentielle des vocabulaires techniques et la technicisation parallèle du vocabulaire général"⁵ et, d'autre part, de la multiplication des jargons, éminemment mise en lumière par Irène de Buisseret. Ils ont constaté aussi que leurs outils de travail, eux, n'avaient guère évolué: leur plus fidèle compagnon est toujours le bon vieux Har-rap's, chaque jour un peu plus anachronique en Amérique du Nord, auquel s'ajoutent une multitude de dictionnaires, glossaires, lexiques, vocabulaire, bulletins, fiches, et le recours possible à des centres de documentation qui se multiplient. En l'occurrence, abondance de biens nuit. Puis, on a fait miroiter à leurs yeux la solution magique: un centre de terminologie automatisé; les années ont passé, les colloques se sont succédé et, en septembre 1974, on en est presque au même point. Presque, car, bien sûr comme je l'ai mentionné, des progrès indéniables ont été réalisés. Mais, essayons de faire l'équation entre les besoins du traducteur et les instruments mis à sa disposition. D'un côté, le traducteur canadien en 1974 a besoin, au strict minimum, de l'équivalent bilingue du gros Webster, plus une mise à jour continue tenant compte des créations néologiques. Presque nécessairement, ce dictionnaire doit être automatique et il serait également souhaitable qu'il soit relié aux autres centres de terminologie à l'échelle internationale. Tout le monde est d'accord là-dessus; c'est la solution qui est proposée au Canada, à plusieurs reprises depuis 1965; c'est celle que proposait encore récemment le chroniqueur langagier du journal Le Monde, en annonçant le Colloque international de terminologie qui doit se tenir au Québec cet automne. Il écrit:

La solution d'un avenir proche, c'est très probablement le dictionnaire stocké par un Institut de terminologie dans la mémoire d'un ordinateur, et que le demandeur interroge à partir d'un terminal.⁵

De l'autre côté de l'équation, qu'avons-nous? L'Office de la langue française, qui ne répond qu'accèssoirement aux besoins du traducteur, son rôle étant d'un autre ordre; une banque de terminologie qui, faute de moyens, éprouve de la difficulté à passer du stade expérimental au stade opérationnel - ces deux organismes ne nous offrant que de 18,000 à 50,000 fiches -- et enfin, à Ottawa, un Centre de terminologie qui, semble-t-il, hésite à entrer dans l'ère de l'automatisation. On est encore loin des 200,000 termes du Webster, dont les équivalences seraient accessibles par interrogation directeur de l'ordinateur! Ne nous leurrions pas: la solution préconisée est coûteuse: en Allemagne, l'Office fédéral de la langue emploie 700 spécialistes à temps plein, mais la preuve a été faite qu'elle est techniquement possible et que le Canada a les ressources humaines nécessaires pour passer des projets à la réalisation.

Les décisions qui permettront de franchir cette étape finale, si elle doit être franchie, se prendront à des niveaux où le traducteur n'a pas voix au chapitre. Il est donc inutile d'épiloguer sur ce sujet. En attendant, il ne serait peut-être pas superflu de se préoccuper d'un détail qui ne semble guère avoir retenu l'attention jusqu'ici, à savoir la réaction du traducteur face au changement technologique envisagé, soit le passage du dictionnaire imprimé à l'écran de terminal: voilà un beau sujet pour un autre colloque!

¹ Journal des traducteurs, VI, 2 avril-juin 1961, p. 58.

² L'Actualité terminologique, I, 1 janv. 1968, p. 1

³ Mieux dire, VII, 3, fév. 1969, p. 2

⁴ META, XVII, 4, déc. 1972, p. 258

⁵ Jacques Cellard, Sélection hebdomadaire du journal "Le Monde", 27 juin-3 juil. 1974, p. 12

⁵ Jacques Cellard, Sélection hebdomadaire du journal "Le Monde", 27 juin-3 juil. 1974, p. 12